

APPEL D'OFFRES

Fournitures, services et locations – Projet « Zéro enfant invisible »

L'Alliance pour la promotion de la Gouvernance et des Initiatives Locales (AGIL) est une organisation non gouvernementale à but non lucratif et apolitique, créée le 22 septembre 2006. Elle œuvre pour une société saine, démocratique et inclusive, fondée sur une gouvernance ouverte et transparente, la promotion des droits fondamentaux et l'accès de tous à des services sociaux de base de qualité, dans une perspective de développement durable.

AGIL intervient sur l'ensemble du territoire national et dispose de quatre (04) bureaux fonctionnels, à Conakry et à l'intérieur du pays.

1. CONTEXTE

Dans le cadre de la promotion de la vaccination de routine et du renforcement de la couverture vaccinale des enfants zéro dose et sous-immunisés, l'ONG AGIL bénéficie d'un financement OSC GAVI, à travers Mannion Daniels, pour la mise en œuvre du projet :

« Zéro enfant invisible : accélérer l'équité vaccinale dans les préfectures de Pita, Labé et Mali ». Pour assurer la mise en œuvre efficace du projet, AGIL lance le présent appel d'offres à l'intention des prestataires qualifiés, légalement établis en République de Guinée et disposant des capacités techniques, financières et logistiques nécessaires.

2. DESCRIPTION DES BESOINS

AGIL recherche des prestataires pour les biens et services suivants :

2.1. Location de motos et de véhicule

- **12 motos** pour une durée de **17 mois** ;
- **1 véhicule 4x4 tout terrain** pour une durée de **17 mois**.

Le véhicule et les motos doivent être en bon état, régulièrement entretenus et adaptés aux déplacements dans les zones d'intervention du projet.

2.2. Fournitures et consommables de bureau

Fourniture trimestrielle de matériels et consommables de bureau, notamment : blocs-notes, chemises à rabat, stylos, crayons, gommes, papier géant, scotch, marqueurs, colle, ciseaux, règles, perforateurs, trombones, agrafeuses, calculatrices, enveloppes GF/PF, rames de papier, papier couleur, encre pour imprimantes, boîtes à archives, chronos dos 80, registres de 200 pages, bottes, manteaux et sacs à dos.

AGIL prévoit également l'achat d'**imprimantes laser et Epson**, selon les besoins du projet.

2.3. Fourniture de tablettes Android

Fourniture de 60 tablettes Android destinées à la collecte et à la gestion des données.

Les soumissionnaires devront préciser les caractéristiques techniques : mémoire RAM, capacité de stockage, autonomie, système d'exploitation, connectivité, taille d'écran, accessoires et garantie.

2.4. Restauration

Prestations de restauration pour les ateliers et réunions organisés à Labé, Mali et Pita, ainsi que pour les activités communautaires, notamment celles réunissant environ 20 participants dans les communautés ciblées.

Les prestations devront respecter les normes d'hygiène, de qualité et de quantité requises.

2.5. Hébergement

Prestations d'hébergement dans des hôtels ou résidences appropriés pour les participants et de l'ONG. Dans les préfectures de Pita, Labé et Mali.

Les établissements proposés devront garantir des conditions satisfaisantes de sécurité, hygiène, confort et accessibilité.

2.6. Sécurité et nettoyage

AGIL recherche :

- Une entreprise spécialisée dans le nettoyage et l'entretien des bureaux ;
- Une entreprise spécialisée dans la sécurité et le gardiennage des bureaux AGIL situés à Pounthioun 2, Labé.

Les prestataires devront disposer d'un personnel qualifié et assurer des prestations régulières et professionnelles.

3. CONDITIONS DE SOUMISSION

A. Admissibilité

Pour être admissible, le soumissionnaire doit :

- a) Être une entreprise légalement enregistrée en République de Guinée ;
- b) Fournir les documents légaux et administratifs en cours de validité, notamment RCCM, NIF, etc. ;
- c) Être en mesure de fournir des biens et services de bonne qualité et conformes aux spécifications ;
- d) Être capable de satisfaire les commandes d'AGIL dans les délais et lieux convenus ;
- e) Disposer d'une représentation ou d'une capacité opérationnelle dans la région de Labé ;
- f) Pour les équipements numériques, fournir les fiches techniques et performances détaillées des appareils proposés ;
- g) Disposer des capacités techniques, financières et logistiques nécessaires.

B. Documents requis

Le dossier devra comprendre :

1. Copie des documents légaux et administratifs de l'entreprise (RCCM, NIF, etc.) ;
2. Références de prestations similaires réalisées ;
3. Proposition financière détaillée précisant les prix unitaires, TTC, la durée de validité de l'offre ;
4. Fiches techniques des produits et équipements proposés, le cas échéant.

4. MODALITÉS DE SOUMISSION

Les dossiers doivent être déposés en version papier, sous pli fermé, dans les bureaux de l'ONG AGIL à :

- Conakry
- Labé

Agrément : A/2025/026/MATD/DNARPROMA/SGG

Adresse : BP : 4012-Conakry, Commune de Ratoma, Quartier : Kipé, près Pont Kakimbo/Kankan, quartier Hèrèmakono 2/N'zérékoré, quartier OSUD

- Kankan
- N'Zérékoré

Date limite : Mercredi 27 août 2026 à 16h00.

Toute offre reçue après la date et l'heure limites sera déclarée irrecevable.

Le pli devra porter obligatoirement la mention :

« APPEL D'OFFRES – RÉGION DE LABÉ »

5. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toute question ou demande d'éclaircissement, merci de contacter Mme **Diane**

Fatoumata Kanté par E-mail : minatabrema@gmail.com

6. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

L'ONG AGIL se réserve le droit de :

- Rejeter toute offre non conforme, incomplète ou ne répondant pas aux exigences du présent appel ;
- Demander, si nécessaire, des informations ou clarifications complémentaires ;
- Ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres, conformément à ses procédures internes.

La sélection des prestataires sera effectuée dans un souci de transparence, d'équité et de meilleur rapport qualité-prix, conformément aux procédures de passation des marchés d'AGIL et aux exigences applicables au projet.

Seuls les soumissionnaires retenus seront contactés pour la suite du processus.

Conakry, le 14 août 2026

Le Directeur Exécutif



Pépé KOÏVOGNI

